

**ABONNEMENTS**

Suisse . . . . . Fr. 14.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50  
 Etranger . . . . . Fr. 22.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-  
 Chèques post. Il c 58  
 Joindre 20 ct.  
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :  
 Martigny, tél. (026) 610 31

# Le Confédéré

Organe du  
**PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN**

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**

**ANNONCES :**  
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.  
**RÉCLAMES : 30 ct.**  
 Avis mortuaires : 25 ct.  
 Régie des annonces :  
 Publicitas Sion et succursales

## Le Parti radical de Saxon et « La Concordia » inaugurent dans l'allégresse générale la Grande Salle du Casino

Le ciel, d'un bleu adouci par la brume légère d'automne, laissait choir sur Saxon les rayons d'un soleil victorieux. Les rues abondamment pavoisées frissonnaient sous la caresse d'un vent qui avait parfois la délicatesse de mordre en brise pour ne pas refroidir les ravissantes demoiselles d'honneur généreuses de sourires et de fleurs.

Cette conjonction de visages unanimement réjouis, de façades décorées, était le symbole d'un renouveau accueilli avec ferveur dans ce Saxon travailleur, voué à la terre exploitée jusque dans ses plus petits recoins.

La force et la volonté d'un être humain ou d'une collectivité se mesurent dans l'adversité. Des revers politiques doublés de pertes matérielles ont donné la mesure du tempérament qui anime les radicaux de Saxon. Le temps de resserrer les rangs, de renforcer l'union et voilà une renaissance qui s'amorce puissante, saluée avec enthousiasme par les délégués de tous les districts et de nombreux autres villages du canton. Car, en effet, huit fanfares et une harmonie s'étaient donné rendez-vous dans l'ancienne cité de jeux, au pied de la Pierre-à-Voir, pour saluer le magnifique effort et montrer d'indéfectibles sentiments d'amitié.

Rencontre symbolique aussi, à la veille des élections au Conseil national, d'une foule dense qui n'a pas perdu sa foi et dont une propagande de désagrégation n'a pas réussi à entamer l'unité, malgré les difficultés économiques. Voilà un signe heureux, encourageant, à ajouter à beaucoup d'autres indices de forces bandées, plus disposées que jamais à lutter pour un idéal élevé qui fait beaucoup plus appel au libre arbitre de chacun qu'à la contrainte étouffante des doctrines sans cesse proclamées et jamais appliquées.

Mais trêve de commentaires et revenons à la fête proprement dite.

Débouchant des rues adjacentes en rangs serrés et convergeant vers la place du village — ou de la ville, pardon, amis de Saxon ! — les fanfares s'ordonnèrent en un cortège animé. Il y avait là l'« Abeille » de Riddes, la « Villageoise » de Chamossion, la seule harmonie de la Fédération des fanfares radicales - démocratiques du Centre, puis « l'Helvétienne » de Saillon, « l'Helvetia » d'Ardon, la « Liberté » de Grône qui vient de vivre des heures glorieuses lors du Congrès annuel des Jeunesses radicales, la « Persévérance » de Leytron, « l'Union » de Vétroz, la « Liberté » de Fully, la « Concordia » de Saxon sur les épaules de qui a reposé l'organisation de la fête du jour, et quelques sections de jeunes radicaux, fidèles à tous les appels patriotiques. Magnifique cohorte, où les aînés aux cheveux grisonnants côtoient les tout jeunes, à peine sortis de la coquille, mais jouant fièrement et avec combien d'entrain de leurs instruments. Un tableau infiniment reconfortant, cette floraison d'adolescents au sein des fanfares !

Sous l'experte direction de M. Georges Déliroz, les corps de musique gagnent l'emplacement de la fête entre deux haies fournies de spectateurs. Voilà le Casino accueillant. Suivons les musiciens et les spectateurs amis dans la salle aujourd'hui reine de la fête. Très belle réalisation, d'une sobriété de bon goût, la nouvelle salle emporte tous les suffrages. Ainsi que le dira plus tard M. Spahr, juge cantonal, l'incendie malheureux a réellement eu d'heureuses conséquences. Effectivement, le nouvel habit de ce local bien disposé rencontre l'approbation de tous ceux qui se pressent aux tables en attendant les discours annoncés et les productions musicales.

A propos de musique, disons maintenant déjà combien nous avons été surpris de la qualité des

exécutions jouées avec cœur et un sens des nuances qu'il convient de souligner. Comme quoi, la salle vaut mieux pour les fanfares que certaines tentes bruyantes de rumeurs où tout se fond dans l'indistinct.

Il appartenait à M. Edmond Motflier, député de Saxon, de prononcer le discours de réception. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire l'allocation empreinte de cette veine poétique qui transparaît dans les écrits et les paroles de notre ami Motflier. La voici :

Messieurs les représentants des Autorités, Mesdames, Messieurs, Chers musiciens,

Le comité d'organisation de notre fête, que préside notre distingué vice-président communal, M. Jacques Volluz, m'a prié de vous adresser quelques mots de bienvenue. « Le discours de réception », dit-on avec emphase — cette emphase raillée par Racine dans « Les Plaideurs ».

Ma première réflexion fut : Que dire à des auditeurs qui ont déjà subi — ce sont les exigences de notre vie contemporaine — de nombreux discours, parfois fastidieux, à l'occasion de fréquentes manifestations auxquelles ils ont dû assister au cours de cette saison ? Obligation de leur mandat politique ou de leur activité musicale.

C'est qu'il n'est pas toujours aisé à un orateur improvisé de s'exprimer avec toute l'acribologie nécessaire.

Il est donc d'autant plus reconfortant de cons-

tater la nombreuse participation de nos invités qui nous ont fait confiance et qui par leur présence ont bien voulu nous apporter leur encouragement.

Je salue en particulier le vice-président de notre parti radical-démocratique valaisan, M. Max Crittin, député ; le président des Jeunesses radicales valaisannes et romandes, M. Martial Sauthier ; notre mandataire auprès de l'autorité judiciaire cantonale, M. René Spahr, juge cantonal ; le président de la Fédération des Fanfares radicales-démocratiques du Centre, M. Francis Germanier, député ; nos trois conseillers communaux, MM. Oscar Mermoud, Charly Gaillard et Jacques Volluz, vice-président ; les députés au Grand Conseil ; les représentants de la presse.

Les huit fanfares ayant répondu à notre appel, Ardon, Saillon, Fully, Vétroz, Chamossion, Grône, Leytron et Rides, malgré leur mise à contribution à de fréquentes reprises, doivent être félicitées. Vous tous, Mesdames et Messieurs, soyez — dans la joie et la gaieté — les bienvenus.

J'excuse l'absence de l'« Helvétia », d'Iséables, empêchée au dernier moment, pour des raisons majeures, comme aussi celle de M. le conseiller national Camille Crittin, retenu au Congrès radical suisse de Lausanne ; de notre magistrat à l'exécutif cantonal, M. le conseiller d'Etat Marcel Gard, empêché ; de notre révérend curé M. l'abbé Clerc ; de M. Eug. Kuttel, rédacteur d'« Agir », retenu lui aussi par le Congrès de Lausanne.

Je remercie tout d'abord la municipalité de Saxon pour sa généreuse attention en nous offrant un vin d'honneur apprécié.

Cette salle que l'on inaugure aujourd'hui, propriété de la fanfare municipale « La Concordia », ayant à sa tête un dynamique président, M. Raoul Mermoud, a été reconstruite à la suite de sa destruction, en décembre 1952, par un incendie.

Avec sa disparition s'évanouissait la majorité radicale si longtemps détenue dans notre commune. Le fait qu'aucun reproche fondé ne put être adressé à l'ancienne administration démontre que sa gestion fut empreinte de justice et d'équité. Nous pouvons nous en montrer fiers. Que surtout l'on sache que nos élus n'ont jamais perdu de vue les intérêts de nos agriculteurs, branche essentielle de notre économie. Ils leur prêtent leur appui dans la mesure compatible avec les ressources fiscales et leur mandat.

Pourtant Saxon, l'Arcadie d'autrefois, est devenu un bourg tumultueux du Valais central où souffle un vent de malaise. Crise de croissance, injustice sociale, appelez cela comme il vous plaira.

Avant de critiquer sans discernement ce raidissement du citoyen, cherchons plutôt, avec toute l'objectivité dont nous sommes capables à en définir les causes. Bien des chefs politiques — j'entends de différents partis, ont à ce sujet, et cela est heureux, modifié leur jugement. Avec de la bonne volonté et de la compréhension mutuelle, nous arriverons certainement à vaincre les difficultés présentes. Inspirer la confiance par notre loyauté et notre dignité, tel doit être le but recherché.

Par contre, il est de notre devoir de nous élever avec énergie contre cette absence de solidarité nationale, apanage d'un civisme élevé, qui paraît s'introniser dangereusement chez nous. Notre société contemporaine doit pouvoir œuvrer et défendre ses droits dans le respect de la liberté individuelle.

L'histoire nous confirme du reste que la réputation mondiale de l'ex-station balnéaire de Saxon, profita par la suite à cette commune. Grâce aux expériences de spécialistes agronomes attirés par les jeux, elle est devenue un centre agricole réputé.

Faut-il regretter cet essor prodigieux de la production parce qu'il implique aujourd'hui une adaptation adéquate de l'écoulement ? Dépassés par les événements, il en résulte un déséquilibre. Nous le savons. Est-ce à dire que nos autorités n'ont rien fait pour y parer ? L'élément salvateur ne peut-il résider qu'en la création d'un mouvement politique pour la défense efficace de la paysannerie ? Aberration disons-nous. En effet, telle solution divise les forces, s'inspire de la démagogie, freine la libre adhésion à une vaste organisation professionnelle apolitique tant nécessaire aujourd'hui dans l'agriculture et que le parti radical entend, sans négliger les autres classes, soutenir de toutes ses forces.

Ne représentons-nous pas le parti du juste milieu, toujours prêt à faire cesser l'injustice sociale que l'égoïsme des hommes s'ingénie à semer ?

D'aucun l'ont compris qui, en tant que responsables de la bonne marche d'une telle organisation

(Suite en deuxième page.)

### Congrès des Jeunesses radicales romandes

Dans quelques jours déjà, les Jeunesses radicales romandes se rencontreront à Saint-Maurice pour leur traditionnel Congrès annuel. La section locale, en collaboration avec le comité des J.R.V. vorort des J.R.R., n'a rien laissé au hasard et veut que ce XI<sup>e</sup> Congrès soit en tous points digne de ses prédécesseurs. Voici le programme minutieusement mis au point :

**Samedi 8 octobre**

17 heures : Préambule au Congrès romand avec les délégués des cantons romands et Jura bernois.

20 30 BAL

**Dimanche 9 octobre**

*Salle de Gymnastique*

9 30 Ouverture du Congrès par M. L. Baud, conseiller municipal, Saint-Maurice. Rapport d'un jeune Vaudois sur les problèmes ouvriers vus par un jeune syndicaliste.

Rapport de M. l'ingénieur Coudray sur le problème des ouvriers sur les chantiers hydrauliques du Valais.

12 30 Banquet dans les hôtels de Saint-Maurice.

14 00 Rassemblement des congressistes à l'Hôtel des Alpes. Cortège.

14 30 Manifestation publique à la salle de gymnastique. — Bienvenue par M. Marliat Sauthier, président romand.

Orateurs : MM. Debétaz Edouard, président des J. R. vaudoises ; Armand Droz, député (Fribourg) ; Francis Germanier (Valais) ; René Spahr (Valais).

17 00 Fin du Congrès. Partie récréative.

20 30 BAL

A NOTRE RAYON  
 CONFLECTIONS POUR DAMES

**Modèles  
 GERMAINE LECOMTE  
 PARIS**



(Suite de la première page)

tion économique, ne se sont pas laissés accaparer par une aveugle passion politique ou une ambition démesurée et se sont refusés, en dépit de pressantes sollicitations, à revendiquer le mandat politique qu'on voulait à tout prix leur imposer. Nous leur rendons hommage. C'est ainsi, croyons-nous, qu'ils sauront d'autant mieux servir la cause paysanne.

Me permettez-vous maintenant, Mesdames et Messieurs, deux mots d'histoire à l'endroit de notre Casino :

1839 : Création du premier établissement servant à l'exploitation des sources thermales par le Dr Clavaz de Martigny, qui le revendit peu après au commandant Gaspard de Sepibus.

1855 : Acquisition de cette exploitation par M. Joseph Fama qui la dota d'un vaste hôtel et d'un luxueux Casino où devaient se donner des fêtes, bals et concerts. Des jeux y seraient pratiqués pour divertir la clientèle étrangère au pays, les nationaux n'y étant pas admis. Ce fut dès lors une ère des plus prospères.

1874 : L'assemblée fédérale introduisit en son art. 35 de la Constitution l'interdiction d'ouvrir des maisons de jeux et la fermeture de celles existantes.

C'est aux douze coups de minuit de la Saint-Sylvestre 1878, en sa pleine splendeur que le Casino de Saxon ferma ses portes.

Il resta dès lors en léthargie. Quelques manifestations de sociétés locales s'y tenaient, en particulier celles de la « Concordia » née en 1864.

Cela jusqu'en mai 1945 où feu M. Nestor Gaillard, ce pionnier de l'arboriculture valaisanne, racheta de M. Albano Fama l'immeuble du Casino. C'est à lui que nous devons la rénovation de l'établissement en 1947. Il fut mis au bénéfice d'une concession de café.

Nous lui disons — sa famille étant ici représentée par M. Benjamin Gaillard, membre de notre commission de réception — nos sentiments reconnaissants.

En 1949 la « Concordia » devenait propriétaire du Casino. Elle y aménagea un coquet restaurant dont la direction est assurée actuellement par M. Marcel Lamon, maître-queux réputé.

En 1952, comme déjà annoncé, un incendie ravagea l'aile ouest. Elle fut reconstruite en 1953 et 1954, avec la nouvelle grande salle que nous avons voulue plus belle qu'avant et que nous inaugurons aujourd'hui.

Quelle somme d'efforts et de persévérance n'a-t-on pas dû apporter pour mener à bien telle entreprise. Le comité de gestion comme aussi la commission de reconstruction, on le conçoit, ont eu une bien lourde tâche. Il a fallu toute la sagacité et l'abnégation d'hommes fervents du beau et du bien pour en assurer le succès. Que son président d'un dévouement inlassable, M. Robert Guéron, comme aussi ses collaborateurs de comités soient spécialement remerciés et acclamés aujourd'hui.

L'architecte, M. Jules Bovi, et les artisans, méritent à leur tour nos vives félicitations.

A vous les organisateurs et collaborateurs de notre fête — et les jeunes de la commission de presse et publicité qui pour se faire la main y ont mis un enthousiasme admirable — vont nos sincères remerciements.

Vous, amis et sympathisants, qui êtes venus par votre présence nous encourager, soyez assurés de nos sentiments reconnaissants.

Fanfares et harmonie qui nous réjouissez de vos concerts et nous mettez dans l'allégresse, nos sentiments de fraternelle amitié vous sont adressés.

Merci à vous, population de Saxon, qui avez bien voulu païser les rues pour les rendre plus accueillantes.

Musiciens de la « Concordia », une belle œuvre est accomplie. Elle ne fait pourtant que tracer le sillon qui doit être suivi sans détour et avec ardeur. L'appui tangible qui a été accordé par les souscripteurs de parts sociales et les généreux donateurs sont d'un précieux encouragement. Le concours de tous nos amis et sympathisants présents ou absents aujourd'hui vous est assuré et doit vous insuffler la confiance dans votre noble tâche : contribuer à la prospérité et à la pérennité du Casino de Saxon. Que l'on m'excuse si une omission bien involontaire devait me faire passer sous silence de méritants collaborateurs à notre belle fête.

Puissez-vous emporter de cette journée un bon et lumineux souvenir. Ce sera là notre récom-

# Inauguration de la Grande Salle du Casino de Saxon

pense. Et alors nous serons fiers d'avoir œuvré utilement pour notre parti radical-démocratique et de nous écrier : Servir !

Vivement applaudi, le président du comité de réception céda ensuite le micro à M. Jacques Volluz, cheville ouvrière de la fête en sa qualité de président du comité d'organisation. Ici aussi, nous reproduisons les paroles de reconnaissance, brèves mais bien senties de Jacques Volluz qui n'a ménagé ni son temps ni ses peines pour donner à la manifestation son caractère propre.

Mesdames, Messieurs,  
Chers amis musiciens,

M. Edmond Mottier, notre sympathique député et président d'honneur de la Fanfare municipale « La Concordia », vient d'extérioriser avec beaucoup de bonheur nos sentiments de gratitude à l'égard de vous tous, chers amis, qui êtes les acteurs combien appréciés de toutes les fêtes du giron radical-démocratique.

Notre président de la commission de réception a touché du doigt nos difficultés et aussi notre légitime fierté de pouvoir vous présenter aujourd'hui une belle salle, reconstruite avec goût, dans le style de ce passé glorieux qui a fait connaître Saxon, bien au delà de nos frontières.

Ce travail de reconstruction, ardu, compliqué, c'est l'expression même d'une fanfare et d'un parti qui veulent vivre, prospérer et vaincre...

Aujourd'hui, j'aimerais, à la veille des élections fédérales, placer cette manifestation sous le signe de quelques mots qui vivifient notre raison d'exister. Je dis : *Amitié, fidélité, dévouement.*

L'amitié, nous l'avons déjà retrouvée avec ce verre de fendant, ce soleil valaisan qui chauffe au ciel, brille sur les tables et s'impatiente dans les sous-sols.

Votre fidélité à des principes inaltérables sera mise en relief, tout à l'heure, par les distingués orateurs qui prendront place à cette tribune.

L'esprit de dévouement, c'est celui qui précisément sert de base à cette fête...

Aussi et comme président du Comité d'organisation de cette manifestation, ai-je la grande joie de dire à tous mes collaborateurs : merci !

Je ne puis faire de particularités, mais j'aimerais mettre en relief le travail intensif des jeunes radicaux qui ont prospecté le canton à la recherche des annonces du livret de fête. Merci, à vous, amis et sympathisants, d'avoir bien voulu leur faire confiance ! Vous avez contribué d'une façon directe à la réussite de cette fête et prouvé votre sympathie au Casino et à la fanfare « La Concordia ». Je ne saurais également passer sous silence le dévouement de ces membres dévoués qui, en quelques jours, ont littéralement transformé, garni et décoré ce parc du Casino.

Le déroulement parfait du cortège a déjà donné à cette fête automnale le caractère de la grande réussite...

Et, maintenant, place à la musique et à la joie pour le succès du Casino et du parti radical-démocratique valaisan...

Le Comité d'organisation avait eu l'heureuse idée de faire appel aux candidats radicaux au Conseil national pour parler aux citoyens présents, parmi lesquels de nombreuses citoyennes.

MM. Carron, Critfin et Germanier avaient répondu à l'appel, tandis que MM. Arnold et Copt, retenus par les obligations de la campagne électorale s'étaient excusés en envoyant d'aimables messages.

Il appartenait à M. Francis Germanier, ancien conseiller national, de parler au micro. Il le fit avec ce talent qu'on lui connaît. Après avoir félicité les artisans du redressement saxon, les donnant en exemple à la veille des élections fédérales, il développa le programme d'action du parti et souligna les réalisations obtenues. Le parti radical a fait ses preuves. Son passé n'est pas une entrave pour son avenir. Il peut voir loin, il peut et doit voir haut.

Des applaudissements nourris éclatèrent à la fin du discours de M. Germanier, actif musicien dans les rangs de l'« Helvetia » d'Ardon et président de la Fédération des fanfares radicales-démocratiques du Centre.

Ce fut ensuite le tour de M. Max Critfin, candidat lui aussi et vice-président du parti radical valaisan. Après avoir présenté en quelques phrases incisives ses compagnons de liste à l'assistance, M. Critfin dressa le bilan de ce qui a été fait, et de ce qui reste à faire. L'orateur démontra avec à-propos que les difficultés que nous rencontrons sont également celles de nombreux pays des deux hémisphères. Uni et tendu vers des aspirations communes, notre parti a de belles heures à vivre, lui dont la mesure et le patriotisme sont la règle.

Que les Valaisans rejettent la division, notre canton s'affirmera alors ; il a pour lui la beauté de son sol et la ténacité de ses habitants.

Écouté attentivement par l'assistance, M. Critfin recueillit une salve d'applaudissements.

M. Fernand Carron, président de Fully, monta alors sur l'estrade. Après avoir fait au micro l'éloge

de son prédécesseur, M. Carron parla des problèmes de l'heure, avant tout de ceux ayant un caractère économique. Une collaboration entre l'industrie et l'agriculture est indispensable, affirma l'orateur, en citant quelles sont les tendances actuelles de nos dirigeants. Il préconisa en outre un contrôle plus rigoureux de notre production lors de sa mise en vente sur les différents marchés. Nous devons faire entendre notre voix à Berne et surtout la faire comprendre. M. Carron fut aussi très applaudi.

Enfin, M. Spahr, juge cantonal, clôtura cette série de discours remarquables par l'une de ces improvisations dont il a le secret et qui allie à la bonhomie souriante une expérience de la nature humaine et un sens plaisant de l'entente nécessaire, puisqu'avant de juger il faut concilier.

Relevons ici la manière habile avec laquelle s'est acquitté de sa tâche le jeune major de table Fernand Mottier qui eut des paroles aimables pour chacun.

Citer des noms provoque nécessairement l'injustice de l'oubli où le chroniqueur laisse tous ceux qui, dans les limites de leurs compétences, ont œuvré à la réalisation de la reconstruction de la salle d'abord, et de la manifestation ensuite. Et pourtant un devoir impérieux nous pousse à sortir de l'ombre des modestes qui nous en voudront certainement de les avoir mis en lumière dans l'évocation fugitive et imparfaite de ce beau dimanche. Nous voudrions parler de MM. Raoul Mermoud, président de la « Concordia », et Robert Guéron, président des comités de gestion et de reconstruction de la grande salle, entourés de leurs amis et collaborateurs. Citons enfin M. Bovy, l'architecte au goût sûr, qui sut allier l'utile à l'agréable.

Le soir tombe vite en cet automne triomphant. Quand, sur la route cantonale, s'allumèrent les premiers phares des autos qui passent en trombe, lorsque clignotèrent dans le ciel les premières étoiles, l'orchestre « The Georgians » avec ses treize musiciens et ses deux chanteuses charmantes s'installa sur le podium, la jeunesse prit possession de la salle qui lui appartient jusqu'à l'aube dans une ambiance délirante. La fête vécut au petit matin. Mais restait l'enthousiasme, l'union renforcée et surtout cette douce chaleur née de l'amitié et de la camaraderie cultivée par le contact direct.

Une inauguration bien organisée s'était muée peu à peu en rencontre politique dans une atmosphère clarifiée et fraternelle. Ce rendez-vous de neuf corps de musique n'est-il pas un symbole encourageant de l'unité du parti et de l'entraide que l'on y cultive au niveau le plus direct et le plus sympathique, non pas celui des affaires, mais celui du travail !

Merci à nos amis saxonains de nous avoir fourni le prétexte à cette rencontre et l'exemple de leur action vivifiante.

Ch. B.

Voici les vendanges...

## Vignerons, attention sur la route !

Comme chaque année, la période des vendanges amène le traditionnel cortège des véhicules de tous genres indispensables au transport de la vendange au pressoir. Parmi eux, les chars attelés, les tracteurs et les remorques agricoles exposent particulièrement les usagers à de graves dangers s'ils ne sont pas éclairés réglementairement.

VIGNERONS ! Vous aurez tous à cœur de munir dès aujourd'hui vos chars et remorques des feux prescrits par la loi fédérale sur la circulation routière, à savoir :

a) Un éclairage efficace (falot) sur le côté gauche du véhicule, nettement visible de l'avant et de l'arrière ;

b) Une lentille réfléchissante à l'arrière sur le côté gauche.

Nous faisons appel à votre discipline et à votre compréhension et espérons que vous voudrez bien vous conformer de bon cœur aux dispositions précitées. Elles vous éviteront ainsi accidents, difficultés et sanctions.

AUTOMOBILISTES ! Pendant la saison où les chars de vendanges et les troupeaux encombrant la chaussée, circulez lentement et prudemment !

Le Commandant de la Police cantonale.



## Nouvelles du jour

### L'Afrique du Nord déclare la guerre à la France

Des commandos en uniformes, bien équipés et commandés par des officiers, ont lancé de violentes attaques contre les postes français en Afrique du Nord, particulièrement à proximité de la frontière espagnole. Les premiers commentaires laissent entendre que l'on se trouve en présence d'une révolte organisée du monde arabe contre la France. Une « armée de la libération » semble avoir été formée et entraînée pour cette mission. L'un des chefs du mouvement, El Fasi, a même tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a déclaré que cette armée devait être considérée comme une organisation militaire régulière.

### La présidence de l'Assemblée nationale française

L'Assemblée nationale française a procédé, à sa rentrée, aux élections du président de l'Assemblée, du président de l'Union française et du Conseil de la République.

Les présidents sortants, MM. Schneller, Sarraut et Monnerville ont été réélus.

### En Italie, des religieux saccagent une école

Un acte de fanatisme est signalé ce matin à Raguse où des religieux carmélites ont percé un mur mitoyen séparant leur couvent d'un gymnase, ont pénétré dans des classes et ont saccagé tout ce qui leur tombait sous la main avant de se balader à l'intérieur. La raison de cet acte serait que les carmélites convoitaient depuis longtemps les locaux saccagés.

# MARTIGNY

## AVIS

L'assemblée primaire de Martigny-Ville est convoquée pour dimanche 9 octobre 1955 à l'effet de se prononcer :

- sur l'acceptation ou le rejet de la loi sur l'assistance publique du 2 juin 1955 ;
- sur l'acceptation ou le rejet du décret du 26 janvier 1955 modifiant celui du 20 novembre 1913, concernant la participation financière de l'Etat à l'établissement d'hôpitaux, de cliniques et d'infirmerie de district et d'arrondissement.

Le scrutin sera ouvert comme suit :

Samedi 8 octobre, de 12 à 13 heures.

Dimanche 9, de 10 heures à midi.

L'Administration.

### Montreux à Martigny...

C'est en effet notre belle cité et son magnifique stand que la société de tir « Armes de guerre » de Montreux a choisis cette année, pour effectuer son tir de clôture.

Ce tir apporte un attrait tout particulier en cette fin de saison. Aussi la société de tir de Martigny invite chaleureusement tous les fins guidons et amateurs du tir de Martigny et environs à venir le dimanche 9 octobre, de 8 h. à 12 h. décrocher quelques-uns des beaux dons d'honneur mis en compétition.

Grâce à un plan de tir bien étudié, la belle distinction de Montreux pourra être gagnée à plusieurs cibles. L'attraction de ce tir, sera sans contredit la cible « Mont Catogne » où les gagnants seront ceux qui obtiendront le plus grand écart de points entre les deux coups de la passe.

Amis tireurs, venez tous dimanche au stand, fraterniser avec nos amis vaudois.

### Concert Backhaus

Taxi prévu pour le concert Wilhelm Backhaus, vendredi soir. Prix : Fr. 10.— par personne. S'adresser à Mme Pierre Closuit.

### Des wagons déraillent

Hier mardi, dans la matinée, un train de marchandises venait de quitter la gare du Martigny-Orsières et se dirigeait sur Sembrancher. A la hauteur du raccordement effectué au pont qui enjambe la route cantonale, des wagons déraillèrent, bloquant tout le convoi. Deux trains subirent des perturbations, mais dès 13 heures le trafic normal était rétabli.

### N'OUBLIEZ PAS CET AUTOMNE

...de boire chaque soir une tasse de thé Franklin. Cette boisson agréable purifie le sang et contribue à faire disparaître les impuretés de la peau, boutons, rougeurs, dartres et démangeaisons. Toutes pharmacies et drogueries : Fr. 1.50 et 2.50 le paquet.



La belle confection  
AVENUE DE LA GARE - SION

A 58 D



Comme elle est alléchante cette fine odeur de beurre !



Mm... que ça sent bon !

Vous n'en reviendrez pas en ouvrant la première fois votre paquet d'ASTRA 10: quelle belle couleur d'or, quelle exquise odeur! Eh oui! ASTRA 10 contient 10% de beurre... ASTRA 10 est le résultat d'un procédé de fabrication spécial, d'où son arôme si fin!



... comme elle est molle !

Quelle odeur alléchante! Vite une petite dégustation... mais oui, tout simplement avec le doigt — cela va si bien! Car notez qu'ASTRA 10 est maintenant merveilleusement tendre, malléable, donc très économique — en vérité, c'est la graisse au beurre la plus molle qui soit!



... quel bon goût de beurre !

Il n'y a plus qu'à laisser fondre sur la langue ce morceau de graisse. Quelle finesse, quelle agréable sensation de fraîcheur! Ce délicieux arôme de beurre n'est-il pas unique? ASTRA 10 marque chaque repas d'une « touche d'or » — rare délicatesse qui tente le plus fin gourmet!

Vous le savez, chère ménagère, que demain votre rôti soit bien à point... que vos spaghettis soient particulièrement tentants... bref que tous vos repas aient l'empreinte de la bonne cuisine? Dans ce cas, une seule graisse saura combler votre désir: ASTRA 10!

**ASTRA 10**  
rend chaque repas meilleur!



Voilà votre graisse préférée «ASTRA avec 10% de beurre» s'appelle maintenant ASTRA 10. La fameuse qualité ASTRA a encore été améliorée!

ENTREPRISE de la place de Lausanne cherche

**boiseurs  
maçons et manœuvres**

Travail de longue durée à l'abri. S'adresser :  
Tél. (021) 28 27 35

**A LOUER**  
centre de ville, à MARTIGNY

**UN LOCAL  
de 80 m<sup>2</sup>**

4 m. de hauteur, avec force électricité et  
eau, conviendrait pour petit artisan.  
S'adresser à L. CASSAZ,  
Imprimerie Montfort — MARTIGNY

**JEUNE FILLE**

italienne cherche place dans  
ménage

Téléphoner au No 7 13 28

**FAVORISEZ  
LE COMMERCE  
NATIONAL**

**Le Docteur Ch. Descloux**

Gynécologue-accoucheur, spécialiste F.M.H.  
Médecine générale

Ancien assistant à la clinique chirurgicale universitaire (Prof. Jentzer, Genève)  
Ancien assistant à l'Institut universitaire de radiologie (Prof. Gilbert, Genève)  
Ancien assistant étranger à la Maternité de Port-Royal  
(Faculté de Médecine de Paris, Prof. Portes)  
Ancien premier assistant à la Polyclinique Universitaire de gynécologie  
et d'obstétrique (Prof. Chatillon, Genève)  
Ancien assistant à la Clinique universitaire de gynécologie et d'obstétrique  
(Prof. de Wattewille, Genève)

**reprend le cabinet médical du Docteur P. MICHELET**  
(Avenue du Marché à Sierre)

Ouverture du cabinet le 10 octobre 1955. Consultations tous les jours (jeudi excepté)  
et sur rendez-vous. Téléphone 5 10 43

**LUXRAM 100 Watts**  
pour voir plus clair

**COUVERTURE LAINE**

fond gris/beige, bords rayés, très douce

140/190 150/170

**19.50 21.50**

**Couverture laine**

fond gris/beige, bords rayés, fabrication  
valaisanne

150/170 170/210

**22.50 26.50**

ENVOIS PARTOUT FRANCO



N'OUBLIEZ PAS QUE CHACUNE DE NOS  
ANNONCES PEUT VOUS RENDRE SERVICE

**La Prison blanche**

69

EVE PAUL-MARGUERITE

**La Prison**

**blanche**

Jeanne s'approcha du matelas et prit la main de la mourante que ce contact parut réveiller. Eminé s'éclipça sans bruit, tandis que Mme Malassouf entraînait la dame brune dans l'embrasure de la fenêtre et échangeait avec elle des phrases rapides à voix basse en un langage inconnu de la jeune Française.

La vieille dame ouvrit les yeux, regarda longuement Mlle Martial et un sourire heureux détendit son visage crispé. Elle tourna la tête, constata que les deux interlocutrices ne l'observaient pas, et, d'un geste rapide, plongea la main dans une fente pratiquée sur le côté du matelas. Elle en retira un papier plié en quatre et le glissa promptement dans le corsage de la jeune fille qui, ahurie, la laissa faire. Satisfaite alors, la vieille dame retomba sur ses oreillers et une pâleur livide envahit peu à peu son visage. Ses prunelles vacillèrent, ternes et mornes, puis sombrèrent dans l'inconscient.

— Madame! Madame! appela Jeanne éfrayée.

Les deux femmes se précipitaient. Trop tard! L'âme de la pauvre vieille Turque venait de s'envoler vers le Paradis de Mahomet, si tant est que les femmes y soient admises.

— Ma mère! Ma mère! sanglota Théodora qui semblait éprouver une douleur sin-

L'inconnue s'agenouilla auprès du matelas, posa sa main sur le cœur qui avait cessé de battre, eut un geste d'impuissance et pieusement abaissa les paupières sur les yeux qui ne verraient plus les choses de ce monde. Puis elle quitta la pièce sur la pointe des pieds. Bouleversée par ce dénouement rapide, et pensant qu'elle ne pouvait plus être d'aucun secours, Jeanne s'appêta à la suivre.

A ce moment, Mme Malassouf tira un mouchoir de sa poche, d'où s'échappa du même coup, sans qu'elle s'en aperçût, une lettre zébrée d'une grande écriture. Jeanne se baissa pour la ramasser et étendait déjà le bras pour la lui rendre, lorsque ses yeux, tombant machinalement sur l'enveloppe, elle lut la suscription: « Mlle Jeanne Martial, chez Mme Malassouf, villa « Sulémanié », Constantinople, Turquie. » Ce n'était pas l'heure de demander des explications à Théodora. Aussi la jeune fille garda la lettre qui, après tout, lui appartenait et courut s'enfermer dans sa chambre.

Que pouvait renfermer le papier glissé dans son corsage par la vieille dame? Des recommandations dernières? Une confession? Mais pourquoi à elle? Sans doute y trouverait-elle une clef du mystère qui planait sur la « Sulémanié ». Elle le déplaça et vit apparaître des lignes serrées, en caractères arabes. Quelle déception! A qui pourrait-elle s'adresser pour faire traduire cette pièce? Bah! rien ne pressait. Elle la serra dans le tiroir secret du bureau et n'y songea plus. La lettre l'intriguait bien davantage.

L'écriture lui était inconnue, et cependant... En tout cas, ce n'était pas celle de Pierre. Le timbre avait été arraché, les cachets étaient illisibles et, chose plus grave, l'enveloppe avait été décachetée, et une main sacrilège avait supprimé le ou les feuilletts.

« Ça par exemple, c'est trop fort! songea Jeanne indignée. On me subtilise ma correspondance, maintenant, c'est inadmissible!

**La Prison blanche**

70

Depuis quand cette lettre est-elle arrivée? De qui vient-elle? Je ne reconnais pas les pattes de mouche de Marthe. Qui d'autre pourrait m'écrire? »

Une idée terrible fulgura en son esprit: Pierre était malade, mourant peut-être; on la prévenait. Il la suppliait d'accourir auprès de lui. Un frisson lui courut le long de l'échine à cette pensée: Pierre, son Pierre. Tout son amour reflua vers lui, et une angoisse affreuse lui tennailla le cœur.

Puis elle se ressaisit. Quelle probabilité? Son fiancé avait une santé magnifique, il l'avait quittée bien portant... Un accident? Improbable. Elle se calma un peu, et, quoi qu'il lui en coûtât, résolut d'interroger Mme Malassouf. Surprise par une question inopinée, la dame laisserait sans doute échapper l'aveu.

Mais le moyen d'importuner une femme en larmes, que la douleur semble isoler du reste du monde, qui ne paraît pas au dîner et refuser d'abandonner le corps de sa mère bien-aimée?

Le temps, malgré la pluie du matin, restait lourd. Aussi, après le dîner, dès qu'elle eut bordé la petite Haricléée dans son lit — un caprice de l'enfant, que tous ces événements avaient considérablement énervée — Jeanne redescendit au salon. La pièce était déserte. Une chaleur d'étuve y régnait.

« Je serai mieux dans le patio, songea la jeune fille: j'y aurai un peu d'air et j'aime autant ne pas m'aventurer dans le parc, si on doit y lâcher les dogues. »

L'ombre avait envahi la courette, dont aucun bruit, sauf le murmure du jet d'eau, ne troublait le silence recueilli. Mlle Martial s'étendit dans un confortable fauteuil d'osier et s'abandonna à une molle rêverie. L'image de Pierre remplissait son souvenir; elle le vit tel qu'il lui était apparu la première fois dans le Babel du Bazar. Comme son fier visage tranchait parmi les mufles des mer-

cantis! Elle revécut la soirée au palais d'Ibrahim Pacha, puis leur rencontre dans le parc. Ils s'étaient compris tout de suite dans un sourire. L'évocation fut si ardente qu'elle crut sentir sur ses paupières closes le baiser de son fiancé. Pierre, cher Pierre...

Un bruit de voix la tira de cette torpeur bienheureuse.

— Rien, rien, rien, grondait la voix rageuse de Mme Malassouf; j'ai tout fouillé; c'est incompréhensible... Ah! la vieille sorcière!...

— Que comptes-tu faire? demandait Roberto d'une voix timide.

— Que comptes-tu faire? singea Théodora furieuse. Naturellement, c'est moi, toujours moi qui dois prendre les résolutions viriles, tandis que toi, pauvre homme...

Génée de surprendre, malgré elle, cette scène de ménage, Mlle Martial craignit, en révélant sa présence, d'humilier M. Malassouf et de mécontenter Théodora. Quoiqu'il lui en coûtât d'être, en fraude, de tiers dans cette conversation, elle demeura donc immobile et le cœur battant.

— Ta mère nous joue un sale tour en disparaissant avant l'heure, reprit Roberto. Tout est remis en question maintenant.

— Oui, on pouvait croire, avec sa santé, qu'elle vivrait encore vingt ans! N'importe, fit-elle avec violence, il faut agir quand même et sans retard, maintenant.

— Tu ne crains pas les... suites?... balbutia l'homme d'une voix mal assurée.

— Nous n'aurons peut-être pas besoin d'en venir à un parti désespéré, je le souhaite vivement... D'ailleurs, il n'est plus l'heure de reculer... S'il le faut absolument — elle baissa la voix — on la fera disparaître proprement... La police n'y verra que du feu.

Le sang de Jeanne se figea dans ses veines: que signifiaient ces paroles menaçantes? A quel crime faisaient-elles allusion?

## INFORMATIONS AGRICOLES

## La campagne du raisin de table a commencé

On a déjà pu voir apparaître dans les vitrines et les étalages des primeurs, ces jours derniers, les premiers raisins du pays, d'une qualité splendide, déjà dorés à souhait, et, ce qui ne gâte rien, meilleur marché que les raisins étrangers. C'est que le soleil et la chaleur dont nous a gratifié le mois de septembre ont permis de commencer sans plus attendre la cueillette dans le canton du Valais, toujours en nette avance sur le reste du pays. Et, dès maintenant, celle-ci débute dans le canton de Genève et à la Côte. Aujourd'hui déjà, c'est environ 50.000 kg. qui sont livrés chaque jour sur le marché suisse. Mais à partir du 4 octobre ce chiffre va s'accroître de façon imposante, puisque l'on compte alors pouvoir livrer quotidiennement de 150.000 à 200.000 kg., si le beau temps se maintient. Ce serait ainsi plus de 5 millions de kilos que nos vigneronniers pourraient écouler immédiatement, et le marché vinicole suisse se trouverait dégagé d'autant. Rien ne serait plus opportun, car la récolte s'annonce abondante et, si les prévisions quant à la qualité des « 1955 » n'étaient pas des plus favorables, producteurs et autorités ne manqueraient pas de sérieux sujets d'inquiétude quant à leur écoulement. Aussi le consommateur, en faisant bon accueil au raisin du pays, non seulement pourra se délecter d'un fruit savoureux entre tous, qu'il aura pu se procurer à bon compte, mais encore aura contribué à maintenir sain l'un de nos plus importants marchés agricoles. J. D.

## Des écrivains suisses visitent le Valais

Répondant à une invitation du Gouvernement valaisan, quinze écrivains suisses ont pris part, les 1er et 2 octobre écoulés, à une tournée d'automne dans le vignoble valaisan. Le programme, mis sur pied et réalisé en collaboration avec l'Office de propagande pour les produits de l'agriculture valaisanne, comportait des randonnées à travers le vignoble et le verger, une réception officielle au domaine de l'Etat « Grand Brûlé », une dégustation des vins du Valais chez « Provens » et une soirée officielle à l'Hôtel de la Paix, agrémentée par les productions de la Chanson Valaisanne. Le second jour, les écrivains suisses ont été conduits à Saint-Luc et ensuite à Grimentz, où la Bourgeoisie s'est fait un plaisir de familiariser les hôtes du Valais avec le fameux « Glacier » de sa cave. Un repas valaisan servi à l'Hôtel des Becs de Bossons a marqué la fin de cette réception valaisanne dont les participants ont, certes, emporté un souvenir lumineux. A la suite de cette journée d'automne, les écrivains suisses participeront à un concours littéraire sur le Valais, pays du vin. Ils auront ainsi l'occasion de reproduire, en vers ou en prose, les impressions vécues durant leur séjour en Valais.

## Un « abc » de politique et d'économie agraires

Les personnes qui, professionnellement, se trouvent jour après jour aux prises avec les problèmes d'économie agricole, s'accoutument à tel point aux termes techniques propres à cette science qu'elles ne songent même plus que ceux-ci sont loin d'évoquer dans l'esprit de leurs interlocuteurs des idées aussi claires que dans le leur. Le résultat de cet état de chose, c'est que, persuadés de tenir des propos parfaitement à la portée de ceux auxquels elles s'adressent, elles ne sont en réalité pas du tout suivies par eux. On serait véritablement surpris si l'on se rendait compte du nombre de personnes qui n'ont aucune notion précise de ce qui distingue un revenu d'un bénéfice ou d'un salaire, un rendement brut d'un rendement net, et, à plus forte raison, un assolement d'une rotation. On aurait peut-être même de sérieuses surprises, si l'on pouvait savoir combien de personnes sont capables de définir avec netteté un terme aussi usuel que celui d'amortissement, pour ne prendre qu'un exemple. C'est à chaque pas que le grand public se trouve heurté par un langage technique ou scientifique qu'il ne comprend qu'à demi. Celui qui l'utilise doit-il s'étonner dès lors d'avoir souvent aussi peu de prise sur les profanes lorsqu'il veut leur faire partager ses convictions ? Ce drame est d'ailleurs loin d'être propre à la seule économie agricole. Dans n'importe quelle branche, les spécialistes le connaissent.

Mais l'économie agricole, elle, doit permettre de mieux faire comprendre la défense d'intérêts vitaux de toute une partie de notre population. Elle ne peut donc se payer le luxe de demeurer inaccessible. Aussi, est-ce une lacune importante que vient de combler l'« ABC de politique et d'économie agraires » publié tout récemment par l'Union suisse des paysans, sous la signature du Dr Howald, professeur d'économie rurale à la Section agronomique du Polytechnicum fédéral et ancien directeur du Secrétariat de Brougg. Nous recommandons vivement la lecture de ce petit lexique, que chacun peut se procurer à prix modique en écrivant au Secrétariat des paysans suisses à Brougg, et dans lequel il trouvera une définition précise des principaux termes techniques propres à la politique et à l'économie agraires. J. D.

## EN PASSANT...

## Le grand parti des silencieux

Il s'en est trouvé tout de même un, parmi les délégués du parti conservateur, pour prononcer, dimanche après-midi, l'hommage à M. Troillet : M. Voutaz, d'Orsières.

Il l'a fait sans grande habileté, souhaitant dans sa péroraison, un Valais « mieux servi » — ce qui peut paraître amusant — mais enfin le cœur y était et c'est bien là l'essentiel.

M. Voutaz n'a jamais figuré parmi les grands du régime et on nous aurait dit, voici dix ans, qu'il serait appelé, lui l'humble « administré », à lancer l'adieu définitif au « chef », que nous aurions haussé les épaules.

On songeait alors à des voix plus autorisées...

Il ne faut pas se moquer de M. Voutaz, voyez-vous, car seul, tout seul, il s'est levé bravement des rangs des silencieux, pour proclamer, au nom d'un parti muet, son admiration personnelle à l'égard d'un homme.

Je ne connais pas M. Voutaz, mais je lui tends la main, parce qu'il est demeuré fidèle à son amitié, c'est-à-dire, en définitive, fidèle à lui-même.

Rien n'est plus important dans la vie.

\*\*\*

Entrainé par sa généreuse éloquence, il a proféré, néanmoins, une chose énorme en s'adressant directement à M. Troillet :

« Vos déclarations du 24 septembre 1955 nous ont profondément touchées. Elles s'inscriront en lettres d'or dans les annales du parti conservateur valaisan et diront bien haut aux générations futures la façon exemplaire dont vous avez servi et honoré la cause qui nous est chère. »

Tu parles !

Le 24 septembre 1955, le vieux lutteur, lâchement abandonné des siens, a flanqué les dirigeants de son parti culs par-dessus têtes.

On voudra bien excuser ce franc parler français comme aussi l'usage inattendu, mais pertinent, que je fais du pluriel.

M. Troillet a déjoué les plus savantes combinaisons de couloirs pour imposer les siennes.

Il l'a fait en dictateur — ce dictateur que j'ai combattu seul dans la presse au temps de sa puissance — et tous ils ont dit, la mort dans l'âme, en passant par sa volonté.

M. Troillet a nommé, en fait, M. Marius Lampert — un de ses vrais amis — conseiller aux Etats, contre le gré des manœuvriers officiels.

Par ce geste il a obligé, dans le Valais romand, M. Joseph Moulin à rentrer dans sa coquille et,

dans le Haut-Valais, M. Karl Anthamatten à se retirer sous sa tente.

Voilà.

Une date à inscrire, non pas en lettres d'or, mais en lettres de feu, dans les annales du parti.

M. Troillet n'a pas déclaré : « L'Etat c'est moi ! » mais « le Conseil des Etats c'est moi ou Marius Lampert ! »

Il y avait des siècles qu'on n'avait entendu, mes seigneurs, un tel langage, et la dernière fois, c'était, transposé sur le plan de la royauté, en France.

\*\*\*

Je dois avouer que je m'en suis « royalement » divertie, car enfin tous ces capons, ces pleutres, ces domestiques qui avaient attendu quarante ans l'occasion de se libérer d'une tutelle étaient obligés de la supporter jusqu'au bout.

S'ils passaient outre, ils voyaient M. Troillet plébiscité par le peuple et leur candidat officiel mordre la poussière.

Il fallait donc sauver la face.

C'est ainsi que M. Troillet, à lui tout seul, a fait les élections au Conseil des Etats.

On n'en revient pas, si j'en crois les échos qui me parviennent et du pays romand et de la Suisse alémanique.

Pourquoi s'étonner ?

Il y a longtemps que le comité du parti conservateur n'est plus, en Valais, qu'une amicale et qu'il perd le contact avec l'opinion publique.

Croyez-vous, s'il en était autrement, que des militants se seraient promenés, au cours de ces derniers temps, avec le « Confédéré » dans leur poche ?

Je dois à la vérité de déclarer que le dernier discours de M. Troillet aux délégués manquait de nerf.

Le magistrat semblait fatigué de sa dernière victoire.

Il n'a jamais été orateur, et son adieu qu'il lut sans beaucoup d'éclat ne toucha que ceux — rares dans l'assistance — qui avaient gardé le sens de l'humain.

On assistait, en réalité, à la liquidation d'un conflit personnel entre M. Troillet et M. Pitteloud, aucun des deux n'ayant désarmé.

Le Haut-Valais était manifestement aux abois. Les gens sensés donnaient des chances à M. Guntern.

Celui que M. Troillet n'a pas nommé, le second candidat aux Etats !

## Le commandant Robert Clérise nouveau directeur de l'Harmonie municipale de Sion

Après le départ de M. Santandrea, qui fut un directeur dont le souvenir ne s'effacera pas non seulement des mémoires des musiciens mais aussi de tous ceux qui eurent le plaisir de le fréquenter, l'Harmonie municipale de Sion s'est occupée de lui trouver un digne successeur.

Les nombreuses relations que les dirigeants de l'Harmonie ont nouées avec le monde musical français leur ont permis de saisir une occasion exceptionnelle. En effet, le commandant Robert Clérise, de Paris, chef de la Musique de l'Air, pouvait se rendre libre à partir de cet automne. Les pourparlers furent aussitôt engagés et, comme nous l'avons annoncé en son temps, le contrat signé. On ne saurait assez féliciter le comité de l'Harmonie d'avoir pu engager un directeur de la lignée des grands chefs de musique français qui ont donné une si brillante personnalité à notre corps musical. Le commandant Clérise, nous n'en doutons pas, sera très à l'aise au pupitre où les Duriez, Viot et Santandrea l'ont précédé, pour poursuivre la fructueuse tradition de culture musicale française dont peut s'honorer notre Harmonie.

Le commandant Robert Clérise est né en Normandie le 8 février 1899. Quatrième fils d'Emile Clérise, qui fut de longues années président de la Fédération musicale de France, il siège lui-même depuis 1946 au Conseil national de musique. Elève de Paul Fauchet, Noël Gallon, Raymond Pech, il fit ses études de musique au 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Blessé de guerre et décoré de la Croix, il faisait partie du 129<sup>e</sup> d'infanterie, unité qui fut totalement décimée.

En 1942, à la suite d'un brillant concours, il fut nommé chef de la Musique de l'Air.

Voici ce qu'a écrit à son sujet le « Conservatoire », organe officiel des conservatoires nationaux de musique, sous la signature de M. Oliver Robert :

La Musique de l'Air est la plus jeune des trois grandes musiques de France, Garde Républicaine et Musique de la Flotte, mais elle a le bonheur de posséder un chef qui, par sa haute culture, son autorité et sa fine sensibilité, lui a fait prendre rang en quelques années parmi les premières musiques du monde.

Composée de 135 musiciens recrutés par voie de concours et dont certains sont en même temps titulaires d'un emploi à la Société des Concerts Co-

lonne, Lamoureux, Pasdeloup ; elle constitue de ce fait un ensemble de très grande classe.

J'ai découvert en la personne du commandant Robert Clérise, non seulement le chef de la musique de l'Air, mais un grand chef d'orchestre, un parfait éducateur, un fin musicien, d'une grande modestie et d'une grande simplicité.

J'ai pris contact avec ses compositions, et surtout ses admirables transcriptions trop connues et qui resteront le patrimoine de notre musique d'harmonie.

Saluons le commandant Robert Clérise, grand chef d'orchestre et musicien français, en le remerciant de ce qu'il a fait et de ce qu'il fera encore pour la musique d'harmonie.

Oliver Robert.

Nous pourrions citer plusieurs autres extraits de presse tout aussi élogieux pour le nouveau directeur de l'Harmonie. Il nous paraît superflu de souligner encore la chance que Sion a de pouvoir compter sur un tel chef auquel nous souhaitons la plus cordiale bienvenue et à qui nous adressons nos meilleurs vœux pour l'accomplissement de la tâche qui l'attend à la tête de l'Harmonie.

Depuis le départ de M. Santandrea, l'intérimat a été assuré avec compétence par notre ami M. Max Crittin, sous-directeur, que nous nous faisons un devoir de remercier pour la peine et le dévouement qu'il consacre à l'Harmonie.

Pour terminer, une petite mise au point.

Certains se sont étonnés que l'Harmonie ne participe pas à la fête populaire d'automne. Il ne faut voir, dans cette absence, que l'impossibilité dans laquelle se trouvaient nos musiciens de se présenter convenablement au public sitôt après les vacances et sans préparation. Noblesse oblige : notre Harmonie ne peut pas se permettre « l'à peu près » et elle a bien eu raison de préférer l'abstention à une sortie non préparée.

Chacun sait, d'ailleurs, que nos musiciens sont appelés à de lourds sacrifices tout au long de l'année et que leur dévouement traditionnel se manifeste à chacune des manifestations intéressantes de la population sédunoise. Chacun comprendra qu'un repos leur est indispensable.

Ceci mis au point, nous souhaitons une excellente prise de contact du nouveau directeur avec ses musiciens et un travail fécond pour que notre Harmonie se montre toujours digne de sa flatteuse réputation.

Une date, n'est-ce pas, M. Voutaz, encore une date pour le parti conservateur progressiste !

Le 24 septembre 1955, M. Troillet pose un ultimatum. Le 2 octobre, on l'accepte.

Et c'est lui, bon sang ! qu'on refusait de trouver jeune !

Il faut l'être, allez ! pour jouer au don Quichotte et partir en guerre, ainsi qu'il l'a fait, contre un Moulin à vent !

La comédie est finie.

La tragédie aussi.

Maintenant que M. Troillet va connaître insensiblement le poids de la solitude et de l'oubli, se souviendra-t-il de ce que je lui disais un jour : « Je préférerais, à votre place, un loyal adversaire à tous les amis politiques. »

D'un adversaire on peut attendre la vérité.

Les « amis politiques » ne vous font grâce d'aucun mensonge.

Heureusement qu'il y a les autres :

Ceux qui font corps autour d'un magistrat désarmé pour qu'il ne reçoive pas trop de coups bas de ceux qui s'étant mis longtemps à quatre pattes ne peuvent plus viser bien haut !

A. M.

## SIERRE

## Carrière universitaire

Nous apprenons que le docteur André Essellier, chef de clinique à la clinique médicale universitaire de Zurich, vient d'obtenir le titre de privat-docent à la Faculté de Médecine de l'Université de Zurich.

Nous sommes heureux de présenter nos félicitations sincères au docteur Essellier dont la carrière universitaire honore également Sierre et notre canton.

## LES SPECTACLES

## Cinéma ETOILE, Martigny

Jusqu'à dimanche 9 (14 h. 30 et 20 h. 30) : FRENCH CANGAN.

Une fois de plus, le cinéma ETOILE s'est assuré la plus grande exclusivité du cinéma actuel et à l'honneur de vous présenter en deuxième suisse, immédiatement après Genève — trois semaines au Plaza (1300 places) — FRENCH CANGAN, en superscope panoramique.

Dimanche 9 à 17 heures, lundi 10 et mardi 11 : A L'EST DE SUMATRA... un tout grand film d'aventures dans un cadre magnifique, avec Jeff Chandler, Marilyn Maxwell, Anthony Quinn et Suzan Ball.

En technicolor.

## Cinéma REX, Saxon

Jeudi 6 et vendredi 7 : QUAND LA MARABUNTA GRONDE avec Eleanor Parker et Charlton Heston. En technicolor. Le cinéma seul peut aborder des tragédies empruntées à la nature, et celle de ce film est sensationnelle.

Samedi 8 et dimanche 9 : L'AIR DE PARIS.

## « INTERDIT DE SEJOUR » au CORSO

Un grand film de choc français : INTERDIT DE SEJOUR qui traite d'un sujet d'un brûlante actualité, « l'interdiction de séjour ». Ce film passionnant est interprété par Claude Laydu (qui fut l'inoubliable curé de campagne), Joelle Bernard, Daniel Cauchy, Robert Dalban. Interdit sous 18 ans.

Dimanche, mat. à 14 h. 30. Location : 6 16 22.

## Molière au Théâtre de Sion

Par les efforts conjugués de la Société du Théâtre et de la Société des Amis de l'Art, de beaux spectacles seront organisés cet automne et cet hiver. La Société des Amis de l'Art a déjà publié un programme fort alléchant.

Pour ce qui est de la Société du Théâtre, elle met à l'affiche pour le lundi 10 octobre prochain, comme premier spectacle et aussi pour fêter son dixième anniversaire, le Dément Amoureux de Molière, qui sera donné par le « Grenier de Toulouse », l'une des meilleures troupes de France. Elle vient d'ailleurs de remporter dans les grandes villes de Suisse romande un succès éclatant.

C'est donc une aubaine pour le public de la capitale.

La location est ouverte au magasin Tronchet, tél. 2 15 50. Nous recommandons de réserver les places.



Monsieur et Madame Henri RICHARD, à Evionnaz ; Monsieur Maurice RICHARD, à Sion ; Mademoiselle Simone RICHARD, à Evionnaz ; Madame et Monsieur Henri WILLY et leur fils Michel, à Sion ; Monsieur René RICHARD, à Evionnaz ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Gaston RICHARD

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu accidentellement le 4 octobre, dans sa trentième année, muni des secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Evionnaz le jeudi 6 octobre 1955, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P. P. L.

**THÉÂTRE DE SION**

LUNDI 10 OCTOBRE 1955, à 20 h. 30  
La célèbre troupe

„Le Grenier de Toulouse“  
donnera

**Le Dépit amoureux**

de MOLIERE

Mise en scène de Maurice Sarrazin  
Décors de Pierre Lafitte  
Costumes de Maurice Germain

Prix des places: 3.30, 4.40, 5.50, 6.60  
Location: Magasin Tronchet — Tél. 2 15 50

**ELNA**



Quoi — des jours turcs ?

... «Mais oui: l'ELNA-Supermatic exécute des jours turcs de manière tout à fait automatique et avec une rapidité surprenante.»



Son plus grand avantage:  
la multiplicité de ses emplois...  
et, pourtant, son maniement  
est très facile.

Agence pour le Valais:  
**MAURICE WITSCHARD**  
MARTIGNY-VILLE  
Tél. 6 16 71

**A vendre**

TRAVERSES DE CHEMIN DE FER en chêne imprégné, usagées mais en bon état, convenant excessivement bien pour pieux de clôture ou autres.

Dimensions: 1 m. 80 x 15 x 20 cm. Durée illimitée.  
Les 50 pièces . . . . . Fr. 2.25  
De 100 à 500 pièces . . . . . Fr. 2.—  
Les 500 pièces et plus . . . . . Fr. 1.80

S'adresser à la  
**Société Forestière et Commerciale S. A.**  
AIGLE (Vaud)

**AGRICULTEURS !**

Pour vos emblavures de céréales,  
procurez-vous des

**SEMENCES SÉLECTIONNÉES**

(Froment, seigle, orge)

Exigez le bulletin de garantie dans chaque sac

**Association valaisanne des sélectionneurs**

Siège social: F.V.P.L. SION

ON CHERCHE

**employé de banque**

connaissant l'anglais et l'allemand, capable d'un travail indépendant. Possibilités d'avancement, caisse de retraite.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, photo, prétentions de salaire sous chiffres:

P. 12 143 S., à PUBLICITAS, SION.

A VENDRE

**remorque**

à 4 roues, charge utile, environ 2 tonnes; peut être tractée par une jeep. Excellente occasion.

S'adresser à:

EPICERIE DECAILLET, GRAND-PONT, SION

**JEUNE FILLE**

(Suisse allemande), 18 ans, cherche place dans ménage, de préférence à Martigny, pour fin octobre. Se renseigner auprès de J. DALCHER, Les Epenéys, MARTIGNY-VILLE.

JE CHERCHE JEUNE FILLE de 20 ans comme

**sommelière**

Entrée tout de suite. — Faire offres au RESTAURANT DU PORT, VEVEY  
Tél. (021) 5 20 50



LA BELLE CONFECTION  
AVENUE DE LA GARE

ON CHERCHE à acheter

**TERRAIN**

non arborisé, région Martigny-Vernayaz. Faire offre avec prix et lieu de situation à

CASE POSTALE 16, SAXON

A REMETTRE à Genève joli

**café-restaurant**

près gare. Urgent.

Deux appartements à disposition

Ecrire sous chiffres: P. 12 288 S. à PUBLICITAS, SION

**Abricotiers**

A LIQUIDER abricotiers hautes tiges, première qualité — Prix avantageux. S'adresser à:

THOMAS Alfred, SAXON

A louer à Martigny-Ville

**petite villa**

5 pièces, tout confort, avec jardin arborisé.

S'adresser à Alphonse DUCREY MARTIGNY

*Les beaux tissus d'automne*

Pour la robe d'intérieur: beau SATIN molletonné aux impressions nouvelles Larg. 80. Fr. **4.<sup>90</sup>**

Vous désirez une jaquette confortable: faites-la tailler dans un beau VELOURS de laine aux teintes mode. Larg. 140 Fr. **14.<sup>90</sup>**

Le lainage rêvé pour un magnifique manteau fantaisie: tissu PURE LAINE dans une belle gamme de coloris Larg. 140. Fr. **19.<sup>80</sup>**

CRÈPE-SATIN acétate, très beaux coloris. Larg. 90 Fr. **6.<sup>90</sup>**

**Coupe gratuite**  
par couturière diplômée

PATRONS RINGIER

*Grands Magasins*  
**GONSET** SA  
MONTHEY - MARTIGNY - SION - SIERRE

**Fiancés, acheteurs de meubles**

Avant de contracter un achat, visitez les expositions

**G. & A. Widmann**  
SION

PLACE DU MIDI

**CHAMBRES A COUCHER** depuis **920.—**

**SALLES A MANGER** depuis **540.—**

Salons, studios, rideaux, tapis, linos, petits meubles. Aménagements hôtels, restaurants, villas, sur projets, devis sans engagements.

Sur demande, facilités de paiement — Tél. 2 20 33

**Pour les vendanges**

Brantes — Bretelles — Sécateurs

AGENCE AGRICOLE

**Delaloye & Joliat - Sion**

**AMSTERDAMER**  
EN POCHE -70  
*le Tabac qui plaît*

A VENDRE ou à LOUER à La Saugelle, terre de Saxon, une

**propriété**

de 5000 m2 environ

S'adresser à Clément CARRON notaire, FULLY

**TONNEAUX A VENDRE**

En liquidation environ 150 petits fûts en chêne, convenant pour le vin, le cidre ou les fruits:

litres	léger, douces 20-25 mm.	moyen 25-30 mm.	lourd 35-40 mm.
20-30	8.—	—	—
31-40	9.—	11.—	—
41-50	10.—	12.—	16.—
51-60	11.—	13.—	18.—
61-70	12.—	14.—	20.—

Nombreux autres fûts de 100 à 650 litres, vases de cave ronds et ovales de 400 à 3.000 l. et **bonnes**. Fûts pour bacs à fleurs en chêne à Fr. 5.— et métalliques neufs de 40 litres à Fr. 12.—

Demandez les prix courants.

Agence Beauverd, commerce de futaille et bonbonnes Rond-Point 3 — Tél. 26 06 43 — LAUSANNE

**Cinéma**

Jusqu'à DIMANCHE 9 (14.30 et 20.30): Une fête du rythme et de la couleur... ou le dernier triomphe du cinéma français

**ETOILE**  
Martigny

**REX**  
Saxon

**French-Cançan**  
avec Jean GABIN et Françoise ARNOUL (Interdit sous 18 ans)  
DIM. 9 à 17 h., LUNDI 10 et MARDI 11:

**A l'Est de Sumatra**

JEUDI 6 et VENDREDI 7:  
Des aventures presque incroyables... De la couleur...

**Quand la Marabunta gronde**  
SAMEDI 8 et DIM. 9 (14 h. 30 et 20 h. 30)  
Le dernier succès de Maréchal Carné

**L'air de Paris**  
avec Jean GABIN et ARLETTY

Le Port - Echappement Universel S. A.  
150, rue Numà-Droz, La Chaux-de-Fonds

engagerait immédiatement ou pour époque à convenir

**JEUNES OUVRIÈRES**

pour divers travaux propres et délicats. Jeunes filles habiles ayant bonne vue, seraient mises au courant. Engagement saisonnier exclu.

Faire offres écrites ou téléphoner: (039) 2 42 67

**o l i m a**

St-Gall

13-23 octobre

Simple course valable pour le retour

**COUTURE**

Pour vos réparations en tout genre  
reprise fine  
col de chemise  
rematilage de bas

S'adresser au MAGASIN

face Innovation

**Employée de bureau**

sténo-dactylo, munie de bonnes références, intelligente, demandée par bureau.

Place stable pour employée qualifiée. Offres avec copie certificats, références et prétentions à

CASE POSTALE 185, MONTREUX

**POMMES DE TERRE d'encavage**

différentes variétés — Première qualité

Fourragères — Pommes de conserve

Poires beurrées: Fr. 0.20 le kg.

**Maison Alexis Claivaz, Martigny-Ville**

Tél. 6 13 10

# L'ACTUALITÉ VALAISANNE

VETROZ

## M. Camille Cottagnoud

La presse de lundi annonçait très brièvement qu'un grave accident s'était produit au Pont de la Morge, dimanche soir vers 20 heures, dont avait été victime M. Camille Cottagnoud, âgé de 69 ans, buraliste postal retraité de Vétroz, qui avait succombé peu de temps après son admission à l'hôpital des suites de ses blessures.

Cette nouvelle tragique, inattendue, nous parut si invraisemblable que nous avons eu peine à la croire. Malheureusement nous devons très vite nous rendre à l'évidence et admettre la dure réalité de cette information.

Aujourd'hui, une famille est affligée, privée d'un époux chéri, d'un père dévoué et respecté, d'un grand-père affectueux, d'un frère aimé.

Ses amis, ses contemporains s'inclinent en face de ce coup du sort qui les prive d'un collègue qui, par sa franche camaraderie, sa gaieté coutumière et son sourire, savait animer leurs rencontres amicales.

Camille Cottagnoud jouissait d'une estime totale dans son village où pendant plus de trente ans il fut le messager des bonnes et des mauvaises nouvelles. Il avait succédé à son beau-père M. Olivier Putallaz comme buraliste postal. Par son amabilité, son franc parler, « Camillon », comme l'appelaient notre population, ne pouvait compter que sur des amis. A maintes occasions l'on fit appel à son bon sens et à son esprit d'initiative. En plus de sa fonction on le retrouvait à la tête de plusieurs sociétés. Il fut successivement secrétaire et président de la chambre pupillaire de sa commune, président du Syndicat des propriétaires, président de la Société de distillerie, sans énumérer les comités auxquels il participait en qualité de membre.

Issu d'une famille fermement acquise à l'idéal démocratique, Camille ne craignait pas d'affirmer ses opinions politiques. Il fut membre fondateur de la Jeunesse radicale de sa localité dont il eut l'honneur d'être le premier président. Plus tard, il présida également aux destinées du parti radical de Vétroz, au moment de ses luttes mémorables. Homme au dévouement inlassable, aux vues larges, c'était un plaisir sans cesse renouvelé d'engager la conversation chaque fois que nous le rencontrions soit dans la rue, porteur de son sac de facteur, soit dans son établissement, le café de la Treille et Poste, où si généreusement il nous faisait goûter à ses spécialités, particulièrement son Ermitage, fruit de son travail consacré à sa vigne entre ses heures de distribution.

Tragiquement, au soir d'un beau dimanche d'automne, nous nous trouvons privés de cet homme au grand cœur. Consternés, impuissants, nous pleurons cette absence qui créera un grand vide dans nos rencontres futures et qui, hier encore, étaient si bien agrémentées par ses bonnes paroles ou les airs de son riche répertoire. Nous n'entendrons plus son air préféré des « Trois Cloches », et en ce moment celles de son village retentissent bien lugubrement pour nous convaincre de la dure réalité.

Cher Camille, ton souvenir restera bien vivant parmi ceux qui auraient souhaité te garder plus longtemps parmi eux. Dieu en a décidé autrement. Que Sa volonté soit faite. A ta famille si cruellement éprouvée va l'expression de notre sincère sympathie.

## Pas d'apparements pour le Conseil national

Lundi à 18 heures expirait le délai pour les apparements des listes déposées pour les élections au Conseil national.

Comme d'habitude, conservateurs du Haut et du Bas et chrétiens-sociaux ont apparementé et sous-apparementé leurs listes. Par contre, les autres partis iront seuls à la lutte.

Rappelons que le char à trois chevaux conservateur haut-valaisan - bas-valaisan - chrétien-social porte 18 candidats, la liste radicale-démocratique 5, la liste sociale-paysanne 3 et la liste socialiste 7, ce qui fait en tout 33 candidats pour 7 sièges à pourvoir.

ORSIERES

### Jeunesse radicale

Les membres de la Jeunesse radicale d'Orsières sont convoqués en assemblée, au local de l'« Echo d'Orny », le dimanche 9 octobre, à 11 h. 15.

### ORDRE DU JOUR

1. Renouvellement du comité.
2. Elections fédérales.

# Dimanche double votation en Valais

Les électeurs valaisans sont appelés aux urnes, dimanche prochain 9 octobre, pour se prononcer sur deux objets qui ont franchi sans opposition le cap du Grand Conseil. Il s'agit, d'une part d'adapter aux conditions actuelles le décret de 1913 concernant le versement de la part de l'Etat pour les hôpitaux et cliniques et, d'autre part, de la nouvelle loi sur l'assistance publique. Nous donnons ci-dessous un exposé de chacun de ces projets que nous pouvons recommander à l'acceptation des électeurs radicaux.

### Loi sur l'assistance publique

Si son attention est attirée tout spécialement par les élections du 30 octobre, le corps électoral valaisan ne doit pas oublier que dimanche prochain 9 octobre sera pour lui une date très importante. C'est en effet ce jour-là qu'il devra se prononcer sur la nouvelle loi concernant l'assistance publique.

En une nonantaine d'articles ce nouvel acte législatif du parlement valaisan est, il faut bien le dire, une réussite.

Les nombreuses matières qui, jusqu'à ce jour, et à défaut de texte clair, faisaient l'objet d'une jurisprudence certes toujours la même mais parfois élastique, ont reçu une solution claire et précise dans le texte qui sera soumis à l'appréciation du peuple.

Tant l'assistance des valaisans domiciliés dans le canton que ceux domiciliés hors du canton ou à l'étranger, fait l'objet de dispositions bien comprises qui répartissent dans la mesure la plus équitable qui soit les frais entre la commune d'origine, la commune de domicile et l'Etat lui-même. Quelques chiffres de répartition proportionnelle peuvent bien paraître, au premier abord, fantaisistes, mais lorsqu'on prend la peine d'appliquer cette réglementation à des cas concrets on est bien obligé de constater que les chiffres ont été choisis après mûre réflexion.

Nous ne voudrions pas entraîner nos lecteurs dans une lecture fastidieuse des dispositions purement techniques de la loi. Il nous suffira d'en tirer les lignes générales et de relever que la nouvelle loi, sociale entre toutes, répond au vieil adage qui nous vient de Montesquieu : « Une disposition n'est pas juste parce qu'elle figure dans la loi, mais elle figure dans la loi parce qu'elle est juste. »

Avec cette nouvelle loi qui établit une péréquation beaucoup plus marquée entre l'Etat, les communes de domicile et d'origine au fur et à mesure que l'assistance se prolonge, certaines communes qui jusqu'à maintenant supportaient une lourde charge pourront enfin reviser leur budget annuel et l'établir d'une manière beaucoup plus favorable à la collectivité que jusqu'ici. Nous savons en effet des communes qui, lorsqu'elles avaient porté au passif de leur compte de profits et pertes les frais de l'assistance auxquelles elles étaient tenues ne pouvaient quasiment plus consacrer un seul centime à d'autres œuvres ou à des travaux qui se révélaient urgents. Dès maintenant ces communes pourront respirer quelque peu puisque l'esprit de solidarité consacré par la loi desserrera l'étreinte financière qu'elles devaient subir.

Et ceci est d'autant plus vrai que le Grand Conseil a fait sienne une proposition de la seconde commission, venue des bancs radicaux, par laquelle une subvention allant jusqu'à quatre-vingt pour cent des frais peut être accordée pour les cas d'assistance totale et permanente dont la durée est supérieure à vingt ans, aux communes dont la situation financière est précaire.

Cet ensemble de mesures justifiées doit permettre au Valais de régler son assistance publique d'une manière à peu près parfaite pendant de nombreuses années.

Nous savons bien qu'il est extrêmement difficile de contenter tout le monde et son père. Mais l'heureux compromis que traduisent les dispositions de la nouvelle loi doit inciter le citoyen à accorder sa confiance au texte sorti des débats du parlement.

Relevons encore que la nouvelle législation n'a pas été conçue dans un cadre rigide mais qu'elle fait au contraire appel à la collaboration de tous : médecins, hôpitaux, asiles, maisons de surveillance, maisons d'éducation, familles privées, etc.

Dans sa conception sociale la nouvelle loi permettra à l'assisté de vivre sur un pied d'égalité avec les autres citoyens ; la coopération de toutes les instances politiques, médicales et pédagogiques est une sécurité pour le développement des enfants assistés qui, si souvent, sont privés de famille et souffrent d'un complexe d'infériorité bien compréhensible.

En conclusion, nous dirons avec le rapporteur de la commission : « La loi qui est présentée au peuple est une loi bonne. Elle justifie pleinement les qualificatifs de loi « sociale et démocratique », et aujourd'hui, où l'entraide devient la loi générale du monde, nous ne pouvons que tous vous engager à doter notre pays d'une législation à la mesure des exigences modernes. »

C'est pourquoi le citoyen valaisan mettra un OUI dans l'urne dimanche prochain. j. c.

### En faveur des hôpitaux et des cliniques de districts

Les établissements hospitaliers, en Valais, sont tous exploités par les districts. L'Etat du Valais, pour sa part, favorise la création des hôpitaux et cliniques de district et d'arrondissement en contribuant aux frais de construction et de première exploitation des établissements. A cet effet, sur la base du décret du 20 novembre 1913, il participe à ces frais par une subvention de 25 % du montant total. Le décret de 1913 fixait le montant annuel maximum à porter au budget à Fr. 20.000.-. Si l'on considère l'époque à laquelle ce décret a été édicté, ce chiffre, comparativement aux circonstances actuelles, était relativement élevé. En effet, les hôpitaux étaient peu nombreux, de construction simple ; il n'était pas nécessaire de les pourvoir d'installations coûteuses. Les exigences en locaux divers pour soins, logement du personnel, etc., ont également énormément changé depuis la date du décret actuellement en vigueur.

Aussi, dans les circonstances actuelles, ce montant de Fr. 20.000.- qui n'a pas été modifié jusqu'à ce jour, ne suffit, de loin, pas à couvrir la part que l'Etat doit aux constructions déjà bâties ou à envisager dans un bref délai. Le montant des engagements totaux de l'Etat est actuellement de quelque 2.500.000 francs, ce qui laisse entendre qu'au rythme de Fr. 20.000.- il faudrait attendre plus d'un siècle avant que ne fût versé aux hôpitaux les subsides qui leur sont dus de par le décret du 20 novembre 1913.

Cette situation est pour le moins anachronique et l'Etat s'est vu obligé d'augmenter cette somme en conséquence. Pour que la participation cantonale soit d'une vraie utilité à nos établissements hospitaliers, il importe que la totalité des subsides dus soit versée dans un temps maximum de 7 à 8 ans, ce qui laisse entendre que, eu égard aux subsides engagés, ce serait un montant de quelque 250.000 à 300.000 francs qui devra être prévu dans les budgets futurs pour honorer les engagements de l'Etat.

Le nouveau décret présenté à la votation populaire de samedi et dimanche prochains donne à l'Etat et, de ce fait, au Grand Conseil la possibilité de voter les montants suffisants. Chaque hôpital, et chacun sait combien nos établissements hospitaliers ont de la peine à faire face aux dépenses sans cesse croissantes découlant de leur exploitation, pourra ainsi bénéficier, d'une manière utile, des montants alloués par les autorités cantonales.

Le décret en question intéresse chaque partie du canton et indirectement chaque citoyen. Il est à souhaiter qu'il reçoive parmi le corps électoral l'accueil le plus favorable.

## Un dîner d'adieu DU GROUPE RADICAL DES CHAMBRES FÉDÉRALES

Les dirigeants de ce groupe ont tenu à marquer par une cérémonie d'adieu le départ de douze de ses membres dont trois conseillers aux Etats. Un dîner eut lieu mercredi dernier auquel assistaient le président de la Confédération Max Petitpierre, les conseillers fédéraux Streuli et Chaudet, le chancelier Oser et la plupart des parlementaires radicaux.

Dans son allocution sobre, mesurée, mais combien sincère, dont il a le secret, le président du groupe André Guinand adressa des paroles fort aimables à chacun des partants et leur exprima les regrets de cette séparation.

Les conseillers nationaux Meili (Zurich) et Crittin, au nom respectivement des Alémaniques et des Romands, se firent les interprètes des sentiments de ceux de leurs collègues qui renoncèrent au renouvellement de leur mandat. M. Crittin dit entre autres leur mélancolie de quitter de bons amis et un groupe qui fut dans une certaine mesure leur école d'apprentissage. Il ne manqua pas d'adresser des vœux de succès aux collègues qui ont pris rendez-vous avec le suffrage universel le 30 octobre. Il fut chaleureusement applaudi lorsqu'il ajouta avec force que tous les bons citoyens et en particulier les radicaux espéraient fermement que les trois conseillers fédéraux radicaux, en tête desquels le président Max Petitpierre, seront présents au rendez-vous de décembre prochain. « Le peuple, dit-il, reconnaît en vous des hommes dont la Suisse a besoin pour être conduite sûrement sur le chemin de ses destinées. »

En signe de départ, M. Crittin fut encore invité à un apéritif d'honneur organisé par le groupement des Vieux-Stelliens de Berne, comprenant un grand nombre de fonctionnaires fédéraux et cantonaux bernois.

CHAMOSON

## La police locale se rend

La police chamosarde, après s'être vu décerner le titre de « Roi du Carnaval » vient de subir un échec frappant sur la même route du cinéma, décemment riche en émotions !

Son président, surpassé par l'enthousiasme débordant du congrès des jeunes conservatrices catholiques valaisannes où, l'après-midi déjà, certains figurants se faisaient les héros d'une sainte journée en plaquant au mur le cordon des représentants de l'ordre, se faisait lui, la vedette d'une soirée où pourtant vin et filles laissaient bien augurer de la douce nuit que notre Seigneur accordait à ses bruyants disciples. D'une, il administrait quelques gifles, de deux, il ordonnait à ses subordonnés de mettre aux arrêts les mauvais esprits. Plus de deux cents personnes suivaient anxieusement la scène lorsque, sur le pas de la maison d'école, devant la porte ouverte, après avoir donné ses dernières instructions pour la mise au violon, notre président de police vit soudain noir et battit en retraite. Humilié et gêné, il s'en retourna songeant à la conciliation du lendemain pendant que la foule se taisait, surprise par le truquage du film.

Pensée : N'accablons pas le Nouveau-Monde d'un problème de couleurs, le nôtre existe lamentablement.

P. S. — Il n'y aura pas de suite à cette affaire faute de témoins !... Rouge.

BOIS-NOIR

## Un jeune homme tué dans des circonstances mystérieuses

Peu après minuit, dans la nuit de lundi à mardi, un accident mortel s'est produit sur la route cantonale entre Evionnaz et Saint-Maurice. Les circonstances de cette tragédie de la route sont difficiles à établir. M. Gaston Richard, d'Evionnaz, âgé de 25 ans, circulait à vélomoteur. Il fut trouvé étendu sur la chaussée, mort près de sa machine. Selon certains, le malheureux jeune homme aurait été happé et tué par une auto ; selon d'autres, il aurait fait une chute et aurait été écrasé alors qu'il n'était qu'évanoui.

La fin tragique de M. Richard, qui est le frère du gendarme Richard du poste de Sion, a causé une profonde émotion dans toute la région. Nous adressons à toute sa famille si cruellement frappée l'expression de notre profonde sympathie.

Le juge instructeur du district de Saint-Maurice invite tous les automobilistes qui ont passé au Bois-Noir entre minuit et minuit trente dans la nuit de lundi à mardi, de bien vouloir s'annoncer à lui, téléphones : Martigny (026) 6 12 65 ou poste de gendarmerie Saint-Maurice (025) 3 62 21.

Le commandant de la police cantonale valaisanne prie de sa part toutes les personnes ayant pu se trouver sur la route ou dans les environs du lieu de l'accident entre minuit et minuit trente de s'annoncer à son bureau, tél. (027) 2 92 09 à Sion, leur témoignage pouvant aider à éclaircir les circonstances de ce mystérieux accident.

## Encore un accident au Bois-Noir

M. Henri Kalbermatten, domicilié à Martigny, employé C.F.F., roula lundi soir, vers 18 heures, de Evionnaz à Saint-Maurice avec sa moto. Tout à coup, alors qu'il tenait l'extrême droite de la chaussée, il se sentit projeté à terre par un véhicule inconnu. M. Kalbermatten fut relevé avec de profondes blessures à la tête malgré le casque qu'il portait, et transporté à la clinique Saint-Amé, à Saint-Maurice. Il semble que la machine responsable de cet accident soit un camion portant plaques genevoises qui a dépassé M. Kalbermatten et qui ne s'est pas arrêté après l'accident.

HAUT-VALAIS

## Un piéton infirme tué par une auto

Hier soir, vers 19 h. 30, la voiture de M. Aman-dus Anthamatten, secrétaire ouvrier à Brigue, roulait entre Viège et Rarogne quand traversa la chaussée un infirme, M. Oscar Ruff, âgé de 45 ans. Le malheureux fut happé et si gravement blessé qu'il décéda peu après son transport d'urgence à l'hôpital de Viège. La police cantonale s'est rendue sur place pour ouvrir son enquête.